



**SAISON
2023/24**

36 avenue Lacassagne, 69003 Lyon
Pour plus d'infos, visitez notre page Instagram et notre site web

Edito

Rêvée par certains habitants depuis très longtemps, la MJC Sans Souci est un nouvel acteur associatif dans le paysage du 3ème arrondissement de Lyon.

Créée en 2022 et administrée par des habitants du secteur, la MJC a vocation à apporter aux quartiers qui l'entourent, un véritable espace d'échanges, de rencontres et d'éducation populaire.

Cette ambition se retrouvera à la fois par des activités régulières ouvertes à toutes les générations et pensées pour le plus grand nombre, mais aussi par des événements ponctuels autour de la culture (exposition, concerts, café théâtre...).

La MJC est aussi déjà un acteur de proximité qui intervient sur les accueils de loisirs des écoles Harmonie-Rebatel & Montbrillant, ainsi qu'en accueil de loisirs pour les vacances et les mercredis pour les 3 à 10 ans.

Nous avons vocation à être présent sur toute la partie jeunesse et redonner une place importante au J de MJC en accompagnant à la fois des projets collectifs et individuels portés par les 11-17 ans pour lesquels, une structure de loisirs manquait sur le quartier.

Enfin, nous avons à cœur que la MJC réponde au mieux aux souhaits et aux besoins des citoyens du territoire. C'est pour cette raison que chaque adhérent.e devra pouvoir trouver sa place en son sein et pourra participer à faire vivre l'association (en tant que bénévole occasionnel.le, comme administrateur.trice, comme apporteur.se d'idées ou porteur.se de projets).

N'hésitez pas à venir rejoindre cette nouvelle aventure de création d'une MJC !

L'équipe de la MJC Sans Souci

SOMMAIRE

Secteur enfance	p. 3 à 4
Secteur jeunes	p. 5 à 6
Secteur familles	p. 7
Activités adultes	p. 8 à 9
Activités enfants	p. 10
Activités culturelles	p. 11
Modalités de fonctionnement des activités	p. 12 à 13
Plan	p. 14

**Démarrage des activités le lundi 18
septembre 2023.**

**Inscriptions aux activités du 26 au 30
juin 2023, réservation obligatoire (sur le
site).**

**Poursuite des inscriptions tout au long
de la période estivale.**



Dir. de publication/Responsable de la rédaction. Hakim KHELALFIA Directeur –
Comité de rédaction « Sahra FEHAS, Kévin MARTIN »
Conception & réalisation : Eva ANDRIN. Imprimerie : « Simply On » 3 rue de Genève
69006 Lyon. Tirage : 1000 ex
Partenaires et financeurs : Ville de Lyon, CAF du Rhône
Siège social : 36 avenue Lacassagne 69003 LYON –métro “ Sans Souci” Tram T3 «
Dauphiné Lacassagne »
<http://www.mjcsanssouci.fr/> / mail : contact@mjcsanssouci.fr
Association loi 1901, affiliée au réseau des MJC-MPT R2AS union territoriale Ain,
Saône, Rhône et au réseau national Les MJC de France
N° Siret 914 117 544 00017 – Code APE 9499Z N° RNA W691105933

ENFANCE

Périscolaire

La MJC Sans Souci en partenariat avec la Ville de Lyon, propose 3 accueils périscolaires.

Groupe scolaire Montbrillant de la petite section au CM2.

Ecole Harmonie de la petite section à la grande section.

Ecole Rebatel du CP au CM2.

4 temps proposés

- Le temps méridien qui correspond au temps de repas.
- L'Accueil Après la Classe (ACL) de 16h45 à 17h30. Ce temps correspond au temps de goûter suivi d'un petit temps d'animation.
- L'Accueil Fin d'Aprèm (FAP) de 17h30 à 18h30. Un programme d'animation vous sera proposé en septembre.
- Les Ateliers du Mercredi Matin (AME) de 8h30 à 12h00 sur l'école Harmonie Rebatel.

Les inscriptions se font en ligne sur le portail de la Ville ou auprès des directeur·trice·s des écoles.

Tarifs

- Le temps méridien est facturé par la Ville de Lyon.
- ACL : vous payez un forfait pour l'année scolaire en fonction du QFM*.
- FAP : la facturation* est trimestrielle, en fonction de la fréquentation de votre enfant.
- AME : facturation* à l'année calculée sur l'ensemble des mercredis.

Cf : tableau tarification sur le site de la MJC Sans Souci (périscolaire)

<https://www.mjcsanssouci.fr/perisco>

Coordonnées des directeurs périscolaires (sur le site)

*Quotient Familial Municipal



ENFANCE

Les mercredis

Nous proposons un accueil à la journée sur le groupe scolaire Montbrillant (6 rue professeur Louis Roche). L'accueil est à la journée complète de 8h00 à 18h00. Si vous souhaitez un accueil en demi-journée vous pouvez inscrire votre enfant à l'AME (de 8h30 à 12h00).

Nous proposons une capacité de 32 places pour les 3-5 ans et 36 places pour les 6-10 ans. Les repas et goûters sont fournis par la MJC.

Les vacances scolaires

Nous proposons un accueil à la semaine sur le groupe scolaire Montbrillant (6 rue professeur Louis Roche).

L'accueil est à la journée complète de 8h00 à 18h00. Nous proposons une capacité de 32 places pour les 3-5 ans et 36 places pour les 6-10 ans.

Séjours

Deux séjours vous seront proposés, un en hiver et un en été.

Tarifs

Le tarif est fonction de votre quotient CAF (qui est différent du quotient municipal calculé par la Ville). Pour les mercredis vous recevrez une facture mensuelle. Pour les vacances scolaires la facturation est à la semaine et le paiement doit être effectué dès l'inscription.

Accompagnement à la scolarité

A partir de novembre un accompagnement à la scolarité sera proposé aux enfants du CP au CM2, en lien direct avec les enseignants et les familles. Les enfants sont accueillis sur les écoles les mardis et jeudis de 17h00 à 18h30, hors vacances scolaires.

DATES À RETENIR

Mercredi 13 septembre	Préinscriptions vacances d'automne
Mercredi 15 novembre	Préinscriptions vacances de fin d'année
Mercredi 10 janvier	Préinscriptions vacances d'hiver
Mercredi 6 mars	Préinscriptions vacances de printemps
Mercredi 15 mai	Préinscriptions vacances d'été
Vendredi 31 mai	Fête des secteurs enfance et jeunesse

JEUNESSE

L'accueil jeunes

En semaine, pendant les vacances, pour les 11-17 ans, le secteur jeunes accueille et accompagne les adolescent-es dans leurs projets, leurs envies et leurs interrogations.

Vacances scolaires

Les vacances sont sur inscription à la semaine. Le tarif est fonction du quotient familial CAF.

Les matinées seront destinées à la découverte d'activités sous forme de stages à la semaine. Les après-midis seront consacrés à des activités de loisirs plus libres, décidées en amont par les jeunes.

Deux séjours sont prévus au cours de l'année, été/hiver.

Date des préinscriptions aux vacances :

Vacances d'automne : Mercredi 13 septembre

Vacances de fin d'année : Mercredi 15 novembre

Vacances d'hiver : Mercredi 10 janvier

Vacances de printemps : Mercredi 6 mars

Vacances d'été : Mercredi 15 mai

Hors vacances scolaires

11-17 ans

Les soirées jeunes de 18h30 à 22h00 (le dernier vendredi de chaque mois), à l'initiative des jeunes ces soirées leur permettront de se retrouver et de passer un bon moment.

Les sorties culturelles et sportives seront dédiées à la découverte d'évènements tels que des rencontres sportives (match de foot, basket, hockey...) et des festivals culturels (Japan Touch', Lyon Street Food Festival...).

11-14 ans

L'accompagnement à la scolarité permet à un groupe de jeunes d'être accompagné toute l'année dans leur scolarité. En lien direct avec les familles et les professeurs les jeunes sont accueillis à la MJC et encadrés par un-e salarié et un-e bénévole, les mardis.

Les mercredis accueil libre de 14h00 à 18h00, les jeunes sont accueillis à la MJC pour venir entre amis. C'est aussi le moment pour anticiper, organiser leurs vacances, leurs envies de sorties et de projets.

JEUNESSE

Accompagnement de projets

15-17 ans

Les vendredis accompagnement de projets de 17h00 à 20h00 les jeunes sont accueillis à la MJC pour se poser et parler projet qu'ils soient individuels ou collectifs (séjour, BAFA, Permis...).

Ils seront accompagnés, tout au long du projet, de la prise de décision, à l'organisation ainsi qu'à la gestion de budget, dans une démarche émancipatrice.

Pour financer leurs projets, les jeunes auront la possibilité d'organiser des actions d'auto-financement et participer à des chantiers tout au long de l'année lors des vacances scolaires et des évènements de la MJC.

Chef.fe A'venir

Les objectifs de ce projet :

- Faire découvrir aux jeunes les métiers de l'hôtellerie/restauration
- Ouvrir aux différentes formes de cultures
- Offrir une expérience unique dans un festival multiculturel
- Les accompagner dans leur orientation professionnelle



Dates à retenir

-
- | | |
|--------------------------------|---|
| 28 août au
1er Sept | Action hors les murs |
| Septembre
Octobre | Soirée de valorisation du projet CHEF-FES A'VENIR |
| Septembre
Octobre | Projection match de rugby |
| Mercredi
4 Octobre | Tournoi de rugby dans le cadre du projet coupe du monde de Rugby 2023 |
| Mardi
31 Octobre | HALLOWEEN |
| Mars 2024 | Lancement du projet Chef-fes A'venir |
| Vendredi
31 Mai | Fête des secteurs enfance et jeunesse |
-



Suivez nous sur nos réseaux sociaux et sur notre site web pour être informé.e de tous nos évènements.

FAMILLE

Pour cette première saison, la MJC souhaite proposer des moments de partage en famille au travers d'ateliers et de sorties tout au long de l'année scolaire.

Sorties Familiales

3 sorties sont envisagées à l'année : une à la neige, une nature et une baignade. Ces sorties sont ouvertes aux familles adhérentes ou non adhérentes.

Les tarifs sont fonction du Quotient Familial CAF.



Conférences Débats

La MJC proposera des conférences débats sur les questions relatives au rôle de parents. Ce sont des temps de sensibilisation et d'information sur des thématiques liées à la parentalité animées par un-e intervenant-e spécialisé-e. Le-la conférencier-e apportera des éléments théoriques qui seront souvent illustrés d'exemples concrets tout en favorisant les échanges en fin de séance.

Gratuit



Petit Déj' Familles

A raison d'une fois par trimestre, la MJC proposera une matinée d'échanges et de discussions autour d'un petit déjeuner. Ce sera l'occasion de découvrir ponctuellement certaines activités.

Gratuit

ACTIVITÉS

TARIFS SELON QF CAF

BIEN-ÊTRE

YOGA VIINYASA

DE 160 € À 267€

Le mardi de 19h00 à 20h15

VIN YOGA

DE 160 € À 267€

Le mardi de 20h00 à 21h15

HATHA YOGA

DE 160 € À 267€

Le jeudi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30

TAI CHI/QI QONG

DE 160 € À 267€

Le mercredi de 10h30 à 11h45

QI QONG

DE 160 € À 267€

Le mercredi de 9h30 à 10h30

SOPHROLOGIE

DE 160 € À 267€

Le lundi de 10h00 à 11h15 et de 18h00 à 19h15

PILATES

DE 127 € À 200€

Le mercredi de 12h00 à 13h00, de 19h30 à 20h30
et de 20h30 à 21h30

Le vendredi de 9h30 à 10h30

STRETCHING

DE 127€ À 200€

Le mercredi de 11h00 à 12h00

Le vendredi de 10h30 à 11h30



ADULTES

SPORT

BOXING ENERGY

DE 127€ À 200€

Le vendredi de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30

CROSS TRAINING

DE 127€ À 200€

Le mardi de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00

BODYART

discipline inspirée du yoga, du pilates et du fitness

DE 127€ À 200€

Le lundi de 17h00 à 18h00 et de 18h00 à 19h00

GYM

DE 127€ À 200€

Gym Douce le mardi de 10h00 à 11h00
et le vendredi de 9h30 à 10h30

Gym Intermédiaire le vendredi de 10h30 à 11h30

Gym Dynamique le mardi de 11h00 à 12h00

Renforcement musculaire le lundi
de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30



MARCHE NORDIQUE

DE 127€ À 200€

Le jeudi de 13h30 à 15h00 au parc de la Tête d'Or

CUISSES ABDOS FESSIERS

DE 127€ À 200€

Le mercredi de 9h00 à 10h00 et de 10h00 à 11h00

ACTIVITÉS

MUSIQUE

Cours collectif

GUITARE

DE 263€ À 438€

Le jeudi de 19h30 à 20h30 et de 20h30 à 21h30

PERCUSSIONS CAJÒN

DE 150€ À 250€

Le jeudi de 20h00 à 21h00

Musique Assistée par Ordinateur

DE 208€ À 378€

Le mardi de 18h00 à 19h30 et de 19h30 à 21h00

Chant Musiques Actuelles

DE 306€ À 556€

Le mercredi de 18h30 à 20h30



DANSE

DANSES FOLKLORIQUES

DE 158€ À 263€

Le mardi de 14h30 à 16h00

ZUMBA

DE 127€ À 200€

Le lundi de 19h00 à 20h00

DANSE ORIENTALE

DE 158€ À 263€

Le mardi de 18h30 à 20h00

HEELS (danse talons)

DE 158€ À 263€

Le lundi de 19h00 à 20h30

MODERN JAZZ

DE 127€ À 200€

Le jeudi de 12h30 à 13h30



ADULTES

ARTS

BRODERIE

DE 116€ À 211€

Le mercredi de 19h00 à 21h00

PEINTURE

DE 220€ À 367€

Le lundi de 10h00 à 12h00
de 16h00 à 18h00 et de 18h00 à 20h00

PORTRAIT GOUACHE

DE 220€ À 367€

Le vendredi de 14h00 à 16h00

DESSIN PORTRAIT

DE 220€ À 367€

Le jeudi de 17h00 à 18h00 et de 18h00 à 19h00



ILLUSTRATION

DE 220€ À 367€

Le vendredi de 10h00 à 12h00

THEATRE IMPRO

DE 171€ À 286€

Le lundi de 18h30 à 20h00



LANGUES

ANGLAIS

DE 160€ À 267€

Le vendredi de 19h15 à 20h30

ESPAGNOL

DE 160€ À 267€

Le vendredi de 18h00 à 19h15

ACTIVITÉS

TARIFS SELON QF CAF

EVEIL MUSICAL

DE 130€ À 215€

4/6 ans le mercredi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30
Le samedi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30

THEATRE IMPRO

DE 135€ À 225€

+ de 12 ans le mercredi de 13h30 à 15h00

DESSIN ILLUSTRATION

DE 150€ À 250€

8/10 ans le mercredi de 14h00 à 15h00

ARTS PLASTIQUES

DE 134€ À 244€

6/8 ans le mardi de 17h30 à 18h30 et de 18h30 à 19h30
8/11 ans le mercredi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30

PERCUSSIONS CAJÒN

DE 120€ À 200€

8/11 ans le mercredi de 13h30 à 14h30
et + de 11 ans de 14h30 à 15h30

KICKBOXING

DE 98€ À 163€

+ de 12 ans le samedi de 9h30 à 10h30
et de 10h30 à 11h30

MODERN JAZZ

DE 120€ À 200€

4/5 ans éveil à la danse le mercredi de 9h00 à 9h45
6/7 ans initiation à la danse de 9h45 à 10h45
8/11 ans débutant de 10h45 à 12h00

163€ À 271€

11/15 ans le vendredi de 18h00 à 19h30



ENFANTS



CIRQUE

DE 130€ À 217€

4/6 ans le samedi de 9h30 à 10h30
6/8 ans de 10h30 à 11h30

Musique Assistée par Ordinateur

DE 205€ À 372€

12/14 ans le mercredi de 16h00 à 17h30
et 14/17 ans de 17h30 à 19h00
12/14 ans le samedi de 9h30 à 11h00
et 14/17 ans de 11h00 à 12h30



BD MANGA

DE 125€ À 225€

8/12 ans le mercredi de 15h00 à 16h00
+ de 12 ans de 16h00 à 17h00

GUITARE

DE 255€ À 425€

Le jeudi de 17h30 à 18h30 et de 18h30 à 19h30

ANGLAIS EVEIL

DE 120€ À 200€

4/6 ans le mercredi de 14h00 à 15h00
et 8/10 ans de 15h00 à 16h00

HIP HOP L.A STYLE

DE 130€ À 217€

8/12 ans le mercredi de 15h30 à 16h30

DE 163€ À 271€

13/17 ans le mercredi de 16h30 à 18h00

AFRO HOUSE

DE 163€ À 271€

à partir de 13 ans le mercredi de 18h00 à 19h30

CULTURE

& ÉCHANGES

Espace expositions

La MJC proposera tout au long de l'année d'accueillir des artistes émergents souhaitant exposer leur travail. Cet espace pourra accueillir des photos, peintures, sculptures ou encore des arts numériques !

Ce lieu se veut convivial et accessible à tous.tes !



Tous les 15 jours venez découvrir des nouveaux artistes et passer des moments conviviaux.



Si vous souhaitez proposer un projet d'exposition, rendez-vous sur notre site internet page évènements.

Scènes ouvertes



A raison d'un vendredi par mois, des scènes ouvertes seront proposées afin de vous faire découvrir des artistes. De l'humour, en passant par du chant ou encore de la musique, venez passer un moment en famille ou entre amis !

Prix libre

Évènements

Tout au long de l'année, la MJC proposera différents évènements artistiques, culturels et sportifs. Ces temps festifs seront l'occasion de se rencontrer entre habitant.e-s, bénévoles et salarié.e-s.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS

Adhésion à l'association

La MJC est une association d'éducation populaire laïque, ouverte à tous.tes et administrée par des adhérent.e.s élu.es en Assemblée Générale.

L'adhésion comprend l'acceptation des statuts et règlements qui régissent la vie de la MJC. Elle fait de chacun.e un.e adhérent.e au projet associatif de la MJC.

L'adhésion est obligatoire pour tout membre de l'association, qu'il pratique une activité régulière ou non. Son montant cette saison est de 13€ pour les adultes, 7€ pour les enfants. Il existe en outre une adhésion familiale pour les familles nombreuses à 34€.

L'adhésion est valable du 1er septembre 2023 au 31 août 2024. Elle n'est pas remboursable, même en cas d'annulation d'une activité par la MJC.

Déroulement des activités

Les activités proposées par la MJC sont organisées par saison (sauf exceptions). Chaque saison débute en septembre et se termine en juin de l'année suivante.

Toute personne à jour de son adhésion peut participer à toutes les activités proposées par la MJC, dans la limite des capacités et modalités (âge, etc.) d'accueil de chaque activité.

Sauf particularité, les activités régulières ont lieu sur la base d'un minimum de 30 séances. Il n'y a pas de séance pendant les périodes de vacances scolaires de l'Académie de Lyon, les jours fériés et certains jours de fermeture exceptionnelle affichés à l'accueil de la MJC.

Si le nombre de séances prévu n'est pas atteint, une récupération sera effectuée selon des modalités à définir pour chaque activité.

Modalités d'inscriptions aux activités

Toute personne souhaitant participer à une activité a la possibilité de pratiquer une séance d'essai. À la suite de cet essai, l'inscription aux activités est formalisée par la signature de la fiche d'inscription et la fourniture de toute pièce nécessaire à la pratique de l'activité (certificat médical, autorisations parentales, etc.). La cotisation à une activité se fait en fonction du Quotient familial CAF, et est valable pour toute la saison. Elle contribue au maintien de l'activité et à l'emploi du. des animateur. trice. s. Elle correspond à un engagement de l'adhérent à participer régulièrement à cette activité. Le règlement de la cotisation est exigé au moment de l'inscription. Un paiement en plusieurs fois est possible au moyen de chèques remis à l'inscription (dans la limite de 3 chèques) que la MJC s'engage à encaisser de manière échelonnée avant le 10 de chaque mois.

En cas d'inscription à une activité après le 1er janvier de la saison en cours, le montant de la cotisation pourra être revu au prorata du nombre de séances restantes avant la fin de la saison. Les modalités tarifaires sont dépendantes de chaque activité et disponibles dans la brochure tarifaire de la MJC.

Tout.e adhérent.e doit être à jour de son adhésion et de l'ensemble de ses cotisations de la saison passée pour pouvoir se réinscrire la saison suivante. Il est possible de régler par chèques, carte bancaire, espèces, chèques vacances ANCV.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS

Annulation - Remboursement

En cas d'annulation de l'activité par la MJC, un remboursement est effectué au prorata des séances restantes non effectuées.

En cas d'abandon de l'activité en cours de saison par un adhérent.e, il ne sera procédé à aucun remboursement de la cotisation.

En cas d'abandon d'une activité pour cas de force majeure : Mutation professionnelle ou incapacité médicalement attestée à pratiquer l'activité pour le reste de la saison, une demande de remboursement pourra être effectuée, sur présentation de justificatifs. Cette demande de remboursement sera étudiée par la Direction. Si ce remboursement est accordé, le montant restitué se calculera de la façon suivante : cotisation correspondant au prorata du nombre de séances restantes qui ne seront pas effectuées, diminuée de frais de dossier de 20 %.

La demande de remboursement devra être présentée au plus tard le mois suivant l'abandon effectif de l'activité. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de ce délai.

En cas de situation empêchant la pratique des activités : situation d'urgence déclarée par les autorités, incendie, phénomènes météorologiques etc., aucun remboursement ne sera effectué.

Dans tous les cas, le montant de l'adhésion ainsi que toute licence à des fédérations sportives ne pourront donner lieu à remboursement.

Droit à l'image

Nous appliquons la réglementation en vigueur concernant la gestion de vos informations (RGPD) en application de la loi dite « informatique et libertés »

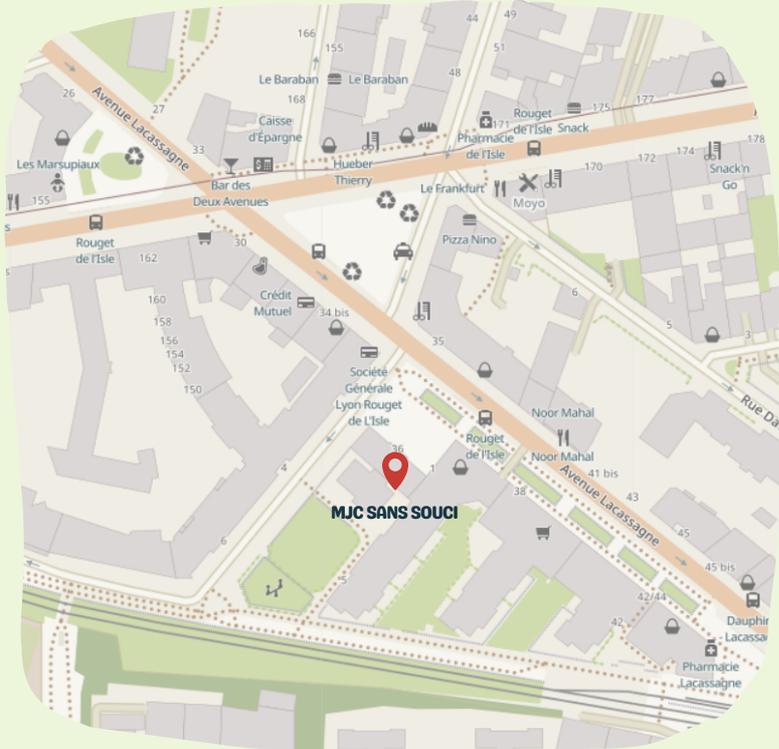
Toute personne a sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif qui lui permet de s'opposer à sa reproduction sans son autorisation. Dans le cadre strict d'informations ou de compte rendus sur les activités, manifestations, expositions, animations diverses et réunions de instances responsables, la MJC peut être amenée à diffuser des documents incluant des images de ses usager.es et adhérent.es. Lors de l'inscription et du renouvellement annuel de l'adhésion, il sera demandé un « accord sur le droit de diffusion de l'image », les adhérent.es et usager.es devront expressément signifier leur refus.

Pratique des activités sportives

La pratique des activités sportives nécessite une réponse au questionnaire (CERFA 15699) à transmettre lors de l'inscription. Il sera nécessaire de signer le document en cas de réponse négative à toutes les questions. En cas de réponse positive à au moins une question, il sera nécessaire de fournir un certificat médical.

la MJC se réserve le droit de maintenir ou pas une séance d'activités si le nombre d'adhérents n'est pas suffisant.

PLAN & CONTACT



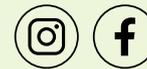
MJC SANS SOUCI

36 AV. LACASSAGNE

69003 LYON

04.86.11.46.11

Réseaux sociaux



@mjcsanssouci

Site internet

mjcsanssouci.fr

HAKIM KHELAIFIA Directeur - direction@mjcsanssouci.fr

KÉVIN MARTIN Coordinateur enfance - enfance@mjcsanssouci.fr

SAHRA FEHAS Coordinatrice jeunesse - jeunesse@mjcsanssouci.fr

EVA ANDRIN Gestion administrative/communication - contact@mjcsanssouci.fr



**SAISON
2023/24**



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

36 avenue Lacassagne, 69003 Lyon
Pour plus d'infos, visitez notre page Instagram et notre site web